

L'Union européenne, nouvel espace de citoyenneté.

Art 8.1	Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un Etat membre.
Art 8.1A	Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres.
Art 8B-1-2	Tout citoyen de l'Union résidant dans un Etat membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et au Parlement européen dans l'Etat membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat. (...).
Art 8C	Tout citoyen de l'Union bénéficie, sur le territoire d'un pays tiers où l'Etat membre dont il est ressortissant n'est pas représenté, de la protection de la part des autorités diplomatiques et consulaires de tout Etat membre (...).
Art 8D	Tout citoyen de l'Union a le droit de pétition devant le Parlement européen (...)

Extrait du *traité de Maastricht*, 1992.

1-Tous les habitants de l'Union européenne sont-ils citoyens européens ? Justifier.

2- Souligner en bleu les droits civils et en rouge les droits politiques du citoyen de l'Union européenne.

3- D'après vos connaissances personnelles, où siège le Parlement européen ?

Repères : Compléter ce fond de carte en inscrivant :

- le nom des **28 États de l'Union Européenne**.
- **Les capitales** de ces Etats
- **Colorier** de la couleur de votre choix les 28 Etats de l'UE.



Légende :

——— frontières d'État

● capitales des États européens

0 400 km